



Mairie de Neufchâtel en Saosnois
3 place Maxime Boisseau
72600 Neufchâtel en Saosnois
☎ 02 43 97 74 15
mairie.neufchatel-en-saosnois@wanadoo.fr

CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL - ORDINAIRE

J'ai l'honneur de vous informer que le conseil municipal se réunira :

À la Salle polyvalente, le mardi 15 septembre 2020 à 20h00

Je vous prie de participer à cette réunion dont l'ordre du jour est le suivant :

1. Représentants des commissions
2. Communauté de communes Maine Saosnois - CIID
3. Convention CAUE
4. Convention SAFEGE
5. Comptabilité - décisions modificatives
6. Indemnité au comptable public – Année 2019
7. Salle des fêtes – Remboursement des réservations
8. Questions diverses

Dans l'attente de vous rencontrer, je vous prie de croire à l'expression de mes salutations distinguées.

A Neufchâtel-en-Saosnois, le 8 septembre 2020.

Le Maire,
Jean-Denis GUIBERT

POUVOIR

Je soussigné(e) _____

Donne pouvoir à _____

De me représenter à la réunion de conseil municipal de NEUFCHÂTEL-EN-SAOSNOIS

Convoqué pour le _____ à _____

- De prendre part à toutes les délibérations
- D'émettre tous votes et signer tous documents.

Le présent pouvoir conservant ses effets pour tout autre jour suivant auquel cette réunion serait reportée pour une cause quelconque.

Fait à

Le

signature :



CONSEIL MUNICIPAL – NEUFCHÂTEL-EN-SAOSNOIS

Réunion du 15 septembre 2020
Convocation du 8 septembre 2020

L'an deux mil vingt, et le quinze septembre à 20h00, en application des articles L.2121-7 et L.2122-8 du code général des collectivités territoriales (CGCT), s'est réuni le conseil municipal de la commune de Neufchâtel-en-Saosnois.

Etaient présents, excusés ou absents :

GUIBERT Jean-Denis Maire	Présent	GERVAIS Isabelle 1 ^{ère} adjointe au Maire	Présente	LEFEVRE Jean-Paul 2 ^{ème} adjoint au Maire	Excusé
LECELLIER Amélie 3 ^{ème} adjointe au Maire	Présente	GRIMAULT André 4 ^{ème} adjoint au Maire	Excusé	MOULARD Claudie	Présente
LECONTE Beatrice	Présente	LE LAIN Michèle	Excusée	FAVEY Sébastien	Présent
LEFEBVRE Tony	Présent	FOUSSARD Emmanuel	Présent	MONSALLIER Claudie	Présente
LEBLANC Jérôme	Présent	RAMAGE Anaïs	Excusée	HUGUET Grégory	Présent

Madame Claudie MONSALLIER a été désignée en qualité de secrétaire par le conseil municipal (art. L. 2121-15 du CGCT).

Monsieur Jean-Paul LEFEVRE donne pouvoir à Monsieur Jean-Denis GUIBERT pour délibérer et voter en son nom.

Monsieur André GRIMAULT donne pouvoir à Madame Amélie LECELLIER pour délibérer et voter en son nom.

Madame Michèle LE LAIN donne pouvoir à Madame Isabelle GERVAIS pour délibérer et voter en son nom.

Madame Anaïs RAMAGE donne pouvoir à Monsieur Grégory HUGUET pour délibérer et voter en son nom.

1. REPRESENTANTS DES COMMISSIONS

Délibération n° D202033

DESIGNATION DES MEMBRES DE LA COMMISSION LOCALE D'EVALUATION DES CHARGES TRANSFEREES (CLECT)

Vu l'article 1609 nonies C du Code général des impôts relatif à la fiscalité professionnelle unique,
Vu la délibération n° 2020/093 du 3 septembre 2020 du conseil communautaire créant la CLECT,
Considérant qu'il appartient au conseil municipal de procéder, parmi ses membres, à la désignation de ses représentants au sein de la CLECT, dans le cadre du régime de Fiscalité Professionnelle Unique,

Où l'exposé de Monsieur le Maire,

Le conseil municipal nomme, parmi ses membres,

- Monsieur André GRIMAULT en tant que titulaire,
 - Monsieur Emmanuel FOUSSARD en tant que suppléant, en cas d'empêchement du titulaire,
- pour siéger à la CLECT de la communauté de communes Maine Saosnois.

<u>Décision du Conseil :</u>	POUR : 15	CONTRE : 0	ABSTENTION : 0
Présents : 11			

Délibération n° D202034

Commissions Municipales				
Finances	Urbanisme / voirie / batiments	Scolarité / Enfance / Petite enfance	CCAS / Personnes âgées / Banque alimentaire / Repas cheveux blancs	Communication
Jean-Denis GUIBERT	Jean-Denis GUIBERT	Jean-Denis GUIBERT	Jean-Denis GUIBERT	Jean-Denis GUIBERT
Emmanuel FOUSSARD	Emmanuel FOUSSARD	Amélie LECELLIER	Amélie LECELLIER	Amélie LECELLIER
André GRIMAULT	André GRIMAULT	Jérôme LEBLANC	Béatrice LECONTE	Jérôme LEBLANC
Grégory HUGUET	Tony LEFEBVRE	Claudie MONSALLIER	André GRIMAULT	Grégory HUGUET
Jean-Paul LEFEVRE	Jean-Paul LEFEVRE	Grégory HUGUET	Claudie MONSALLIER	Anaïs RAMAGE
Sébastien FAVEY	Sébastien FAVEY	Anaïs RAMAGE	Anaïs RAMAGE	Isabelle GERVAIS
Michèle LE LAIN	Claudie MOULARD	Isabelle GERVAIS	Michèle LE LAIN	
Isabelle GERVAIS	Isabelle GERVAIS			
8	8	7	7	6
Fêtes / Loisirs / Cérémonies	Associations	Relations avec artisans et commerçants	Commission d'Appel d'Offres	Référent tempête (1 personne)
Jean-Denis GUIBERT	Jean-Denis GUIBERT	Jean-Denis GUIBERT	TITULAIRES	Jean-Paul LEFEVRE
Jérôme LEBLANC	Jérôme LEBLANC	Jérôme LEBLANC	André GRIMAULT	
Emmanuel FOUSSARD	Béatrice LECONTE	Tony LEFEBVRE	Jean-Paul LEFEVRE	
Béatrice LECONTE	André GRIMAULT	Isabelle GERVAIS	Sébastien FAVEY	
Anaïs RAMAGE	Claudie MONSALLIER	Claudie MOULARD	SUPPLEANTS	
	Claudie MOULARD	Jean-Paul LEFEVRE	Grégory HUGUET	
		Sébastien FAVEY	Isabelle GERVAIS	
			Emmanuel FOUSSARD	
5	6	7	6	1
Commissions extérieures				
SIDPEP (service eau potable)	SIVOS de la Bienne	Commission d'attribution des logements Sarthe Habitat	CNAS (Comité National Action Sociale)	EPHAD (Conseil Administration et Conseil de Vie)
TITULAIRES	TITULAIRES	TITULAIRE	Amélie LECELLIER	Amélie LECELLIER
Jean-Paul LEFEVRE	Amélie LECELLIER	Béatrice LECONTE		Béatrice LECONTE
Claudie MOULARD	Isabelle GERVAIS			
SUPPLEANTS	SUPPLEANTS	SUPPLEANT		Jean-Denis GUIBERT
Emmanuel FOUSSARD	Jérôme LEBLANC	André GRIMAULT		
Claudie MONSALLIER	Claudie MONSALLIER			
(2 tit. + 2 sup.)	(2 tit. + 2 sup.)	(1 tit. + 1 sup.)	(1 tit)	
Parc naturel Normandie Maine	Office deTourisme du Saosnois	ATESART	CLECT	CORRESPONDANT DEFENSE
TITULAIRE	Jérôme LEBLANC	Jean-Denis GUIBERT	TITULAIRE	Jean-Paul LEFEVRE
Emmanuel FOUSSARD	Emmanuel FOUSSARD		André GRIMAULT	
SUPPLEANT			SUPPLEANT	
Isabelle GERVAIS			Emmanuel FOUSSARD	
(1 tit. + 1 sup.)	(2 tit.)	(1 tit)	(1 tit. + 1 sup.)	(1 tit)

Décision du Conseil : POUR : 15 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0

Présents : 11

Changements au 15 septembre 2020 :

- EHPAD Les Hespérides : retrait de Monsieur André GRIMAULT
- SIVOS : ajout de Madame Claudie MONSALLIER
- CLECT : choix d'un titulaire et d'un suppléant
- Correspondant DEFENSE : choix d'un titulaire

2. COMMUNAUTE DE COMMUNES MAINE SAOSNOIS - CIID

Délibération n° D202035

Proposition de noms de contribuables – Commission Intercommunale des Impôts Directs (CIID)

Le conseil municipal, après délibération, propose la liste des commissaires suivants pour la composition de la Commission Intercommunale des Impôts Directs :

- Monsieur Emmanuel FOUSSARD
- Monsieur Sébastien FAVEY

Décision du Conseil : POUR : 15 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0

Présents : 11

3. CONVENTION CAUE

Délibération n° D202036

Le conseil municipal, après délibération, accepte la convention d'accompagnement du CAUE pour la réflexion portant sur la programmation de la nouvelle école et du devenir des deux sites des anciennes écoles.

Décision du Conseil : **POUR : 15** **CONTRE : 0** **ABSTENTION : 0**

Présents : 11

4. CONVENTION SAFEGE

Délibération n° D202037

Le conseil municipal, après délibération, accepte la convention de maîtrise d'œuvre de SAFEGE pour la réhabilitation du barrage de l'étang de Guibert.

Décision du Conseil : **POUR : 15** **CONTRE : 0** **ABSTENTION : 0**

Présents : 11

5. COMPTABILITE - DECISIONS MODIFICATIVES

Délibération n° D202038

Délibération n° 2020-001 : Décision Modificative n° 1 / 2020

Objet: COMMUNE DM N° 1 ANNEE 2020

Vu le Budget Primitif 2020 adopté le 30/06/2020,

Considérant qu'il y a lieu de procéder à des virements de crédits,

le conseil municipal, après en avoir délibéré,

AUTORISE le Maire à procéder aux mouvements de crédits constituant la décision modificative n° 1 et détaillés dans le tableau ci-dessous.

Section	Chap	Compte	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	65	657364	11 000,00 €	
Fonctionnement	022	022	-11 000,00 €	

Décision du Conseil : **POUR : 15** **CONTRE : 0** **ABSTENTION : 0**

Présents : 11

Délibération n° D202039

Délibération n° 2020-001 : Décision Modificative n° 1 / 2020

Objet: ASSAINISSEMENT DM N°1 ANNEE 2020

Vu le Budget Primitif 2020 adopté le 30/06/2020,

Considérant qu'il y a lieu de procéder à des ouvertures de crédits,

le conseil municipal, après en avoir délibéré,

AUTORISE le Maire à procéder aux mouvements de crédits constituant la décision modificative n° 1 et détaillés dans le tableau ci-dessous.

Section	Chap	Compte	Dépenses	Recettes
Investissement	23	2315	11 000,00 €	
Investissement	021	021		11 000,00 €
Fonctionnement	74	747		11 000,00 €
Fonctionnement	023	023	11 000,00 €	

Décision du Conseil : **POUR : 15** **CONTRE : 0** **ABSTENTION : 0**

Présents : 11

6. INDEMNITE AU COMPTABLE PUBLIC – ANNEE 2019

Délibération n° D202040

Après en avoir délibéré, le conseil municipal :

- Accepte le versement des indemnités de conseil au comptable public au titre de l'année 2019.

Décision du Conseil : **POUR : 15** **CONTRE : 0** **ABSTENTION : 0**

Présents : 11

7. SALLE DES FETES – REMBOURSEMENT DES RESERVATIONS

Délibération n° D202041

Vu le CGCT,

Considérant que les locations de salle polyvalente n'ont pu être honorées en raison de la crise sanitaire Covid-19,

Après en avoir délibéré, le conseil municipal :

- Autorise Monsieur le Maire à rembourser les réservations de la salle polyvalente,
- Pour les locations des années 2020 et 2021 aux locataires qui en font la demande et dont les locations n'ont pas pu avoir lieu en raison des conditions sanitaires.

Décision du Conseil : **POUR : 15** **CONTRE : 0** **ABSTENTION : 0**

Présents : 11

8. QUESTIONS DIVERSES

- Projet d'Atlas de la biodiversité communale

ABC :

Atlas de la Biodiversité Communale



ABC : quoi ?



C : pour Communale ...

Les ABC ont une dimension micro-locale, souvent à l'échelle d'une commune.
Notre objectif : agir à l'échelle d'un territoire regroupant un petit nombre de communes et qui soit cohérent écologiquement et humainement.

B : pour Biodiversité ...

Les ABC participent à l'inventaire d'une part de la Biodiversité.
Notre objectif : identifier la Biodiversité usuelle mais aussi une part des espèces moins connues et qui peuvent susciter des appréhensions (insectes, chauve-souris...).

A : pour Atlas ...

Les ABC ont besoin de données géolocalisées pour mieux planifier la gestion de l'environnement.
Notre objectif : cartographier les enjeux liées aux usages et à la préservation des ressources et services fournis par notre environnement naturel pour mieux les valoriser.

ABC : pour quoi ?



Une précision sur la biodiversité...

La Biodiversité est un concept du domaine des Sciences de la Vie et de la Terre, qui rentre de plus en plus dans un usage courant.

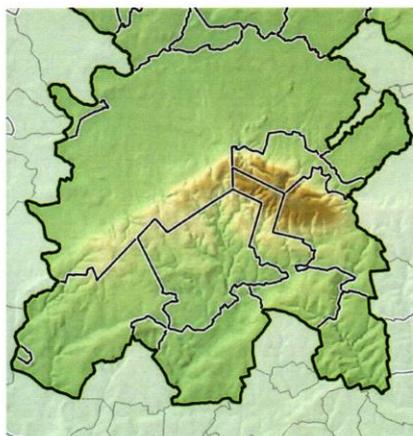
Les alertes sur la diminution générale de biodiversité commencent à être entendus par les citoyens. Mais certains ont encore du mal à imaginer l'impact qu'elle va engendrer sur nos vies.

Or, s'inquiéter de la perte de biodiversité est une nécessité, car si notre mode de vie actuel a radicalement changé notre rapport à la nature, nous n'en sommes pas moins dépendant d'elle que par le passé.

Cette dépendance se mesure très bien quand nous mettons en perspective les usages et services rendus de la Biodiversité : nourriture, vêtements, habitations, qualité de l'air et de l'eau, possibilité de soins, d'activité de bien-être, sources d'énergie, etc...

Il est nécessaire et urgent de faire un point sur ces ressources et sur leurs équilibres.

ABC : où?



Le territoire du Parc autour de la forêt de Perseigne.

Ce massif forestier constitue à la fois une barrière et un point de ralliement des populations environnantes.

Paysages différents entre le nord et le sud ?

ABC : comment ?



Nous souhaitons collecter la vision des experts de la Biodiversité, mais aussi celle des acteurs de ce territoire. Pour cela nous avons l'ambition de réaliser une enquête sur les pratiques et les usages présents auprès des habitants. Et ainsi pouvoir identifier une partie des services rendus par la Biodiversité.

Nous voulons ouvrir un dialogue entre les acteurs du territoire afin de mieux identifier les enjeux et les menaces autour de la Biodiversité.

Nous mènerons des actions d'inventaires dont certains seront participatifs, d'échanges de savoirs, de sensibilisations...

Nous mettrons en place des ateliers participatifs afin de construire ensemble la connaissance sur les cartes d'enjeux « biodiversité » sur le territoire.

ABC : pour qui ?



L'environnement est littéralement ce qui nous entoure : nous sommes donc tous concernés. Pour pouvoir toucher le maximum d'acteurs, nous souhaitons démultiplier les canaux de communications.

Les habitants, les usagers au sens large seront bien sûr ciblés, et des actions spécifiques seront mener auprès des scolaires, des agriculteurs, des services techniques des communes, des acteurs socio-culturels ou sportifs...

L'ABC s'adresse donc à l'ensemble des acteurs du territoire, présents ou en devenir...

ABC : pour quoi ?



Au-delà de la simple collecte d'informations naturalistes, qui reste primordiale pour connaître et valoriser le territoire, nous souhaitons travailler, à travers cet outil, en relation étroite avec les citoyens et les usagers du territoire pour identifier les intérêts écologiques présents mais aussi les ressources indispensables au quotidien des habitants et les pressions qu'elles peuvent subir.

L'ABC pourra ainsi devenir un outil qui permettra de partager des connaissances, de faire émerger les enjeux latents autour de la Biodiversité, et d'envisager de construire ensemble des recommandations pour orienter les politiques publiques.

ABC : et au-delà ?



Le projet durera trois ans : la construction en commun nécessite un temps long. Mais au-delà de ces trois ans, la connaissance capitalisée par l'ABC doit continuer à croître pour améliorer le diagnostic du territoire et ainsi en améliorer la gestion.

Nous veillerons à mettre ces trois années à profit pour éveiller l'intérêt des citoyens aux questions de la biodiversité, à exercer les regards à percevoir la Nature diversement, à s'enrichir mutuellement de nos différents points de vue, et à s'engager pour la Nature.

Cet engagement pourra prendre différentes formes : nous souhaitons qu'il puisse perdurer, entre autres, à travers l'enrichissement de la base de données naturalistes mise en place par le Parc.

Projet d'Atlas de la Biodiversité Communale

Appel à projet proposé par l'Office Français de la Biodiversité

Lettre d'intention

La commune de ... est sensible aux problématiques environnementales. Notre implication dans un projet d'Atlas de la Biodiversité Communale est l'occasion de mieux connaître notre patrimoine naturel et d'identifier les enjeux spécifiques qui en découlent. Ce projet permettra à terme d'être un support pour la mise à jour du document d'urbanisme de la commune dans les années à venir. Le projet présenté permet l'implication de la population et des usagers afin d'agir ensemble autour du patrimoine naturel.

Son implication dans un projet d'Atlas de la Biodiversité Communale sera un des moyens pour impliquer plus encore la population, de mieux connaître le patrimoine naturel qui les entoure et d'identifier les enjeux spécifiques qui en découlent. Ce projet permettra aussi d'être un support pour la commune concernant la mise à jour du document d'urbanisme dans les années à venir.

La faune et la flore sur la commune sont des domaines peu connus ou de manière assez fragmentaire, sur une partie de la commune (la forêt ou le site Natura 2000 ou les ZNIEFF). Le projet ABC est une occasion de mobiliser les usagers et la population dans son ensemble, en permettant de les sensibiliser plus encore aux problématiques de la biodiversité, de partager les usages de ce patrimoine, et d'en définir les enjeux pour les années à venir.

Le projet ABC que propose le Parc naturel régional Normandie-Maine est également l'occasion de rencontres et partages de connaissances et de compétences pour les habitants de la commune et des communes environnantes autour d'actions mobilisant les acteurs de notre commune et notamment les écoles (pour les communes qui en ont encore) .

Le portage de ce projet par le Parc Normandie-Maine permettra de mobiliser de compétences et des moyens divers auxquels nous ne pourrions prétendre compte tenu de la taille de la commune.

Fort de ces éléments, et en tant que Maire de ..., je souhaite engager la commune dans ce projet.

En se proposant d'être des relais auprès de la population et des acteurs du territoire, les élus contribueront à la réussite de ce projet ambitieux. Dans la limite de leur disponibilité, la commune mettra à disposition, dans la mesure du possible, des locaux pour valoriser le projet (exposition, espace de travail, conférences...), et utilisera ses moyens de communication pour en faire la promotion.

FIN DE SÉANCE 21h20